Accusé de réception Ministère de l'Intérieur



à votre service

073-200068997-20251106-2025_11_0 Extrait du registre des délibérations

Accusé certifié exécutoire

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 6 novembre 2025

Réception par le préfet : 10/11/2025 Publication : 10/11/2025

> Albertville, Allondaz, Beaufort, Banvillard, Césarches, Cevins, Cièry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Bloy, Flumet, Franzenes, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Nautebuse Les Solsies La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monta

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 30 octobre 2025, s'est réuni le Jeudi 6 novembre 2025 à 18h00, en séance publique à la Salle des fêtes de Notre Dame des Millières, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice: 73 / Quorum: 37

Nombre de délégués présents :

46 délégués présents dont 1 suppléant jusqu'à la délibération n°19 47 délégués présents dont 1 suppléant à partir de la délibération n°25

Nombre de membres représentés :

12 délégués représentés jusqu'à la délibération n°24

11 délégués représentés à partir de la délibération n°25

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER (jusqu'à la délibération n°24)
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO (à partir de la délibération n°20)
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Claudie	LEGER
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Philippe	PERRIER
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
BONVILLARD	Julien	BENARD (à partir de la délibération n°25)
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
	F	

GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Alain	zoccolo
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT PAUL SUR ISERE	Robin	DEVRIEUX-PONT
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ

Délégué suppléant présent :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MONTHION	Jean-Marc	SOULLIE

Délégués représentés :

Frédéric BURNIER FRAMBORET	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Davy COUREAU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Pascale MASOERO
Bérénice LACOMBE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre JARRE
Karine MARTINATO	AIBERIVIIIE	Ayant donné pouvoir à Michel BATAILLER (jusqu'à la délibération n°24)
Sabrina BARBERO	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Gisèle MOLLIET	BEAUFORT SUR DORON	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE
Philippe BRANCHE	CEVINS	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre FAZZARI
Claude DURAY	FRONTENEX	Ayant donné pouvoir à Alain REGAUDIAT

Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Christian RAUCAZ
Mustapha HADDOU	UGINE	Ayant donné pouvoir à Simon OUVRIER BUFFET
Nathalie MONVIGNIER MONNET	UGINE	Ayant donné pouvoir à Françoise VIGUET CARRIN
Emmanuel HUGUET	VILLARD SUR DORON	Ayant donné pouvoir à André VAIRETTO

Simon OUVRIER BUFFET est le Secrétaire de séance.

Délibération n° 46



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 6 novembre 2025

Albertville, Arlandaz, Bezulor, Sanvillard, Cévarches, Cevins, Cléry, Cahennos, Grest-Volland, Esserti-Biog, Flumet, Frantenee, Gilly-sur-isère, Grésy-var-isère, Grignan, Mavteluse (ex Saisles La Billine, La Gressa, Marthor, Mercury, Mantailler, Madriller, Marthuris, Gress-Volland, Notre-Comm-de Bellicrombe, Notre-Comm-de Millières, Pallud, Plancherine, Quego, Raymoir, Sante-nellier-var-isère

Same Micelas-In Chapelie, Saint-Paul-sur-skine, Saint-Vital, Thérésol, Tourner, Sours-en-Savois-Ugine, Verthan, Verress Arvey, Villand-sur-Danin

Objet : Commande Publique – Marché « Contrôles périodiques des installations – Attribution du lot n°12 « Compresseurs de réseaux » – Délégation à M. le Président

Rapporteur: M. le Président

La présente consultation porte sur les prestations de contrôles périodiques réglementaires assurés par des organismes agréés afin de s'assurer que les équipements et installations de la CA Arlysère et du CIAS soient conformes aux règles de sécurité. Les prestations sont réparties en 18 lots.

Par délibération n° 68 du 25 septembre 2025, le Conseil Communautaire autorisait M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer le marché public « Contrôles périodiques des installations » avec les entreprises les mieux disantes retenues par la CAO.

Lors de sa réunion du 15 septembre 2025, et au vu du rapport d'analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offres décidait d'attribuer le lot n°12 « Compresseurs de réseaux » à l'entreprise SOCOTEC EQUIPEMENTS – 256 Rue François Guise – ZAC du Verger – 73000 CHAMBERY pour un montant estimatif annuel de 4 500,00 € HT (montant extrait du BPU-DQE).

Or, dans le cadre d'une mise au point au marché, l'entreprise SOCOTEC EQUIPEMENTS a adressé un courrier à la collectivité le 3 octobre 2025 nous informant du retrait de son offre et de son souhait de ne pas donner suite à la notification du marché, pour des raisons techniques, étant uniquement attributaire du lot n° 12.

Suite au retrait de l'offre du candidat initialement classé premier, et conformément aux règles de passation, une demande de confirmation de maintien d'offre a été adressée le 7 octobre 2025 au candidat classé deuxième, l'entreprise DEKRA INDUSTRIAL SAS. Cette entreprise a confirmé, par réponse du 8 octobre 2025, son souhait de maintenir son offre de prix.

En conséquence, le lot n° 12 « Compresseurs de réseaux » est attribué à l'entreprise DEKRA INDUSTRIAL SAS - 19 rue Stuart Mill - 87008 LIMOGES pour un montant estimatif annuel de 3 960,00 € HT (montant extrait du BPU-DQE).

Afin de permettre la notification de ce marché, il est proposé d'autoriser M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer le marché avec l'entreprise DEKRA INDUSTRIAL SAS, telle que présentée ci-dessus.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, pour signer le marché public
 « Contrôles périodiques des installations Lot n°12 Compresseurs de réseaux » avec l'entreprise DEKRA INDUSTRIAL SAS;
- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.

Le secrétaire de séance Simon OUVRIER-BUFFET Extrait certifié conforme et exécutoire Le Président Franck LOMBARD

